Les éditions Hatier vont corriger la définition de la laïcité dans un de leurs manuels d'histoire

08/09/2016 à 19h49

Les éditions Hatier vont modifier la définition de la laïcité dans un manuel d'histoire pour terminales.

Après le site d'extrême droite cité dans un manuel d'éducation civique de CAP, voici un autre malaise dans un autre manuel scolaire, cette fois celui d'histoire pour les terminales L, ES et S édité par Hatier en 2014.

On y lit en effet, p. 348, que la laïcité «suppose aussi le refus de toute expression religieuse dans l'espace public», a relevé dimanche la Fédération syndicale unitaire de l'Essonne. Une affirmation fausse puisque la laïcité suppose au contraire la libre expression des opinions religieuses dans l'espace public, à des conditions notamment d'ordre public.

Ce que rappelle l'Observatoire de la laïcité dans un courrier adressé ce mercredi aux éditions Hatier, en leur demandant quelles actions elles comptent mener «pour apporter les corrections nécessaires à ce manuel scolaire». Contactées hier par nos soins, les éditions n'ont pas encore donné suite. Les éditions Hatier ont annoncé hier sur leur compte Twitter qu'elles vont modifier «dans les meilleurs délais» la définition de la laïcité dans le lexique de leur manuel d'histoire pour terminales L/ES/S, après que l'Observatoire de la laïcité leur a indiqué que celle-ci était erronée.

Les élèves qui se servent de ce manuel apprendront donc à

l’avenir que «chacun est libre de croire ou de ne pas croire dans le respect de l’ordre public», **en lieu et place de la phrase selon laquelle la laïcité «suppose aussi le refus de toute expression religieuse dans l’espace public».**